

EDITO

Le R.O.I, roi de la RSE !

De la même manière que le P.I.B relève d'un indicateur de plus en plus contesté pour mesurer la santé financière d'un état, le seul bilan économique d'une entreprise n'est pas révélateur de sa performance ! C'est ce constat qui permet d'expliquer pourquoi autant de recherches sont menées pour offrir des outils de mesure plus pertinents de la valeur des entreprises. C'est le cas de l'évaluation du capital immatériel, de la mesure de l'innovation sociale, de la profitabilité des investissements environnementaux (éco-technologies, éco-conception etc.), et enfin le R.O.I de la mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité sociétale.

Avec le développement de ces nouveaux outils en 2014, les entreprises verront leur performance globale réévaluée. Une information essentielle, puisque les financiers reposeront désormais de plus en plus leur évaluation sur la base de l'ensemble de ces informations d'un genre nouveau... Alors en tant que dirigeant d'entreprise, comment mettre à profit ce tournant majeur ?

Connaître les chiffres d'une démarche de RSE

Investir dans le développement durable représente pour bien faire un investissement réel en temps, ou en argent. C'est investir sur le long-terme, c'est sécuriser son patrimoine social, concevoir un nouveau business model... mais concrètement, ça rapporte combien ?

Le retour sur investissement (le fameux R.O.I) d'une démarche de Responsabilité sociétale est essentiel pour permettre de **montrer que le jeu en vaut bien la chandelle**. Pour les plus friands de chiffres et de retours d'expériences, 2014 pourrait être l'année de la mesure !

Le R.O.I de la RSE en débat en 2014

L'action collective d'accompagnement de PME de la région PACA au travers du dispositif « Performance Globale 06 » a publié une étude qui vise à prouver que [le retour sur investissement est là](#).

Et si vous souhaitez prendre part à la réflexion, sachez que le [salon](#) « Produrable », qui se tiendra à Paris en avril, portera ce thème au cœur des débats : « Le R.O.I de la RSE : parlons valeurs... ».

LA
BONNE
PRATIQUE

La loterie britannique finance des projets d'économie sociale

Un nouveau fonds financé par la loterie britannique investira 150 millions £ dans des entreprises communautaires, incluant des coopératives. Ce projet intitulé « Power to change » viendra en soutien aux porteurs de projets locaux pour la mise en œuvre d'actions à forte valeur ajoutée sociale, avec une volonté affichée de restaurer et revitaliser l'esprit communautaire.

www.reliess.org

Une question,
un commentaire, une réaction ?

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet www.alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>



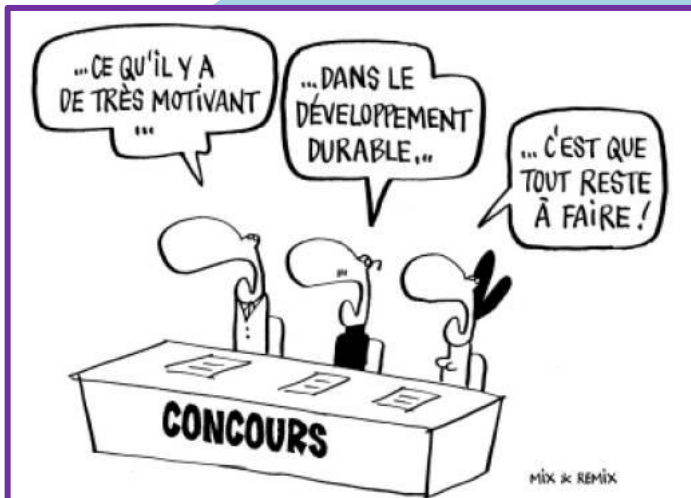
→ Quelle est la situation en France à l'égard du libre ?

Il y a une forte résistance au changement. Plusieurs pays comme le Brésil, l'Uruguay ou le Pérou l'ont compris. Dernièrement, l'Italie et l'Angleterre tendent à imposer le libre pour l'ensemble des administrations. Plus proches de chez nous, l'Environnement numérique de travail (ENT) de Paris pour les écoles est en open source. De son côté, l'agglomération de Toulouse a fait bénéficier à 3000 agents publics d'une bureautique open source, ce qui a permis de générer une économie de 1 million d'euros net sur l'ensemble du projet, et encore davantage sur le long-terme.

→ Vous êtes président du **PLOSS** Rhône-Alpes, quelle action y menez-vous ?

Nous constatons trop souvent que les AO publics ne respectent pas le Code des marchés publics qui mentionne dans son art. 6 que pour la fourniture de matériels, logiciels et prestations informatiques, le marché ne doit pas mentionner de marques, de brevets ou de technologies particulières. En lien avec la Direccte, nous questionnons les conditions d'attribution d'un marché si nous suspectons un non respect. Nous souhaitons sensibiliser et montrer qu'il est possible de faire de belles choses avec des formats ouverts, des logiciels libres et que ça profite à l'économie locale et nationale ainsi qu'à l'emploi.

SOURIRE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CARTON ROUGE A...

Arcelor Mittal, épinglé une nouvelle fois pour discrimination syndicale

Le groupe sidérurgique se voit infliger une condamnation par le Conseil des Prud'hommes de Martigues pour faute de discrimination envers 3 salariés au motif de leur appartenance syndicale. C'est notamment la stagnation de coefficient et une évolution de carrière ralentie qui justifie cette condamnation

du groupe, qui intervient après des condamnations similaires

depuis les années 70.

www.humanite.fr/social-eco/arcelormittal-nouveau-condamne-pour-discrimination-558215

LE POINT REGLEMENTAIRE



Exit les phytosanitaires au jardin en 2020

La proposition de loi pour l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités et les particuliers a été définitivement adoptée. A partir de 2020, ces produits ne seront plus utilisés que par le secteur agricole, qui représente aujourd'hui environ 90% de l'épandage total en France...

www.environnement-magazine.fr

AGENDA

10 février - Journée d'échange sur l'EEDD, par Graine Rhône-Alpes, à Lyon. www.graine-rhone-alpes.org

11 février - Restitution de l'étude sur la rentabilité de l'éco-conception, par le Pôle éco-conception à Lyon. www.eco-conception.fr

27 février - Journée régionale du développement durable et de la RSE, à Nantes. www.rse-nantesmetropole.fr